

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité - Égalité - Paix

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



جمهورية جيبوتي

وحدة - مساواة - سلام

وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle,
Vu la loi n°96/AN/00 4ème L du 10 Août 2000 Portant Orientation du Système Éducatif Djiboutien
Vu la loi n°151/AN/06 5ème L du 21 Juin 2006 modifiant la loi n°96/AN/00 4ème L du 10 Août 2000 ;
Vu le Procès Verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général, établi le 25/06/2018
Par le Président de Jury, Professeur à l'Université de Djibouti

CONFÈRE À M/Mme **MOHAMED SOULEIMAN OBSIEH**

NÉ LE 01/01/2001 À **MOULoud**

LE DIPLOME DU BACCALAURÉAT SECONDAIRE GÉNÉRAL

SERIE : **Scientifique**, SPÉCIALITÉ :
MENTION **///**

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

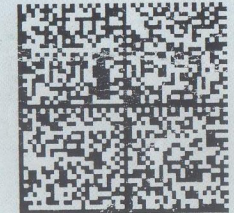
FAIT A DJIBOUTI, SOUS LE SCEAU DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
LE 17/07/2018

POUR EXPÉDITION CONFORME
LE PRÉSIDENT DU JURY
Dr. Abdourachid Ibrahim Igueh

SIGNATURE DU TITULAIRE

LE MINISTRE
Moustapha Mohamed Mahamoud

N°31141T



2D-DOC